

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages 600 F ● 32 à 44 pages 1000 F ● 48 à 60 pages 1500 F ● Plus de 60 pages 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récipissé de déclaration d'associations .. 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F ● Avis d'immatriculation 10 000 F ● Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
TOGOLAISE

LOIS, ORDONNANCES, DECRETS,
ARRETES ET DECISIONS

ARRETE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

2007

30 juillet Arrêté n° 0195 / MAT-SG - DAPOC - DOCA portant agrément des membres du conseil d'Administration de la « congrégation des Religieuses de Notre Dame du Cénacle au Togo »..... 1

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Récépissés de déclaration d'Associations..... 2
Récépissés de déclaration d'Eglises 6
Récépissé de déclaration d'un Parti politique..... 7
Récépissé de déclaration d'un syndicat..... 7
Avis de nomination de dirigeants de sociétés 7
Avis de Perte de Titres fonciers..... 7

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
TOGOLAISE

LOIS, ORDONNANCES, DECRETS,
ARRETES ET DECISIONS

ARRETE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

ARRETE N° 0195 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 30 juillet
2007

Portant agrément des membres du Conseil d'Administration de la « CONGREGATION DES RELIGIEUSES DE NOTRE DAME DU CENACLE AU TOGO »

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Vu la Constitution du 14 octobre 1992

Vu le Décret n°45-1475 du 3 juillet 1945 instituant au Togo des Conseils d'Administration des missions religieuses ;

Vu le Décret n°2005-071 du 14 août 2005 portant attributions et organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu l'arrêté n°391 du 21 juillet 1945 portant promulgation du Décret n°45-1475 sus visé ;

Vu la lettre s/n° en date du 15 mai 2007 de la Révérende Soeur Marie-Louise BIROT, Présidente de la « CONGREGATION DES RELIGIEUSES DE NOTRE DAME DU CENACLE AU TOGO ».

ARRETE :

Article premier : Sont agréées en qualité de membre du Conseil d'Administration chargés de la gestion des biens de la «**CONGREGATION DES RELIGIEUSES DE NOTRE DAME DU CENACLE AU TOGO**», les personnes dont les noms suivent :
 Révérende Sœur BIROT Marie-Louise Présidente
 Révérende Sœur DANNEELS Simone Vice - Présidente
 Révérende Sœur DJONDO Toussainte..... Secrétaire

Révérende Sœur RASOARIANANA Emilienne Trésorière
 Révérende Sœur FORGE Chantal..... Conseillère

Art. 2 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Lomé, le 30 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DENOMMEE CONGREGATION DES RELIGIEUSES DE NOTRE DAME DU CENACLE AU TOGO

FONCTION OCCUPEE	NOM ET PRENOM	AGE	PROFESSION	DOMICILE	SIGNATURE
PRESIDENTE	Révérende Sœur BIROT Marie-Louise	63 ans	Religieuse	Notre Dame Du Cénacle, BP 38 Vogan (Préfecture de Vo)	
VICE-PRESIDENTE	Révérende Sœur DANNEELS Simone	64 ans	Religieuse	Notre Dame Du Cénacle, BP 38 Vogan (Préfecture de Vo)	
SECRETAIRE	Révérende Sœur DJONDO Toussainte	43 ans	Religieuse	Notre Dame Du Cénacle, BP 38 Vogan (Préfecture de Vo)	
TRESORIERE	Révérende Sœur RASOARIMANANA Emilienne	44 ans	Religieuse	Notre Dame Du Cénacle, BP 38 Vogan (Préfecture de Vo)	
CONSEILLERE	Révérende Sœur de la FORGE Chantal	67 ans	Religieuse	Notre Dame Du Cénacle, BP 38 Vogan (Préfecture de Vo)	

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATION D'ASSOCIATIONS

N° 0457 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 12 juin 2007

Dénomination : AME – GBE – TO

Siège : ALINKA (P/GOLFE) - TOGO

But : L'Association a pour but d'aider les populations rurales à promouvoir leur développement intégral avec un accent particulier sur les domaines de la santé et de l'éducation.

Lomé, le 12 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0494 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 19 juin 2007

Dénomination : ENVIRONNEMENT ET INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT DURABLE (E.I.2.D.)

Siège : Djagblé (P/ZIO) - TOGO

But : L'Association a pour but de mettre en commun les ressources physiques, intellectuelles et financières de tous ses adhérents pour mener des actions de développement dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire pour réduire la pauvreté.

Lomé, le 19 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0496 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 19 juin 2007

Dénomination : L'INTERNATIONALE TEMPLE DE BOSTRA (I.T.B.)

Siège : LOME - TOGO

But : L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie socio-économique, culturelle et spirituelle dans l'optique d'un développement humain durable, participatif et intégral.

Lomé, le 19 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0499 / MAT - SG - DAPOC - DOCA du 22 juin 2007

Dénomination : INFORMATIQUE ET INTERNET POUR LE DEVELOPPEMENT (IN.DEV.)

Siège : Tsévié (P/ZIO) - TOGO

But : L'Association a pour but de promouvoir le développement socio-économique et culturel des populations à la base dans une approche participative par le biais de l'internet et l'Informatique.

Lomé, le 19 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0506 / MAT - SG - DAPOC - DOCA du 26 juin 2007

Dénomination : ACTION POUR L'AIDE SOCIALE (A.P.A.S.)

Siège : Atakpamé (P/OGOU) - TOGO

But : - Améliorer les conditions de vie des PVVIH et des orphelins rendus vulnérables par le VIH/SIDA ;

- Aider les personnes déshéritées à se prendre en charge ;

- Contribuer à la création d'un centre de soins à caractère humanitaire.

Lomé, le 26 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0514 / MAT - SG - DAPOC - DOCA du 27 juin 2007

Dénomination : ORGANISATION DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE ET DE LA FORMATION (O.SA.FO.)

Siège : LOME - TOGO

But : L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie socio-économique et culturelle des populations à la base dans une

approche de développement humain durable, participatif et intégral.

Lomé, le 27 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0515 / MAT - SG - DAPOC - DOCA du 28 juin 2007

Dénomination : REVEIL ET EVEIL CULTURELS DES TRADITIONS AFRICAINES (R.E.C.T.A.)

Siège : Togoville (P/VO) - TOGO

But : L'Association a pour but de rehausser l'image des cultures négro-africaines.

Lomé, le 28 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0516 / MAT - SG - DAPOC - DOCA du 29 juin 2007

Dénomination : CHARITE CHRETIENNE POUR PERSONNES EN DETRESSE (C.C.P.D.)

Siège : Kpalimé (P/KLOTO) - TOGO

But : L'Association a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie de la femme, de la jeune fille, de l'enfant et de la personne déshéritée en milieu rural.

Lomé, le 29 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0517 / MAT - SG - DAPOC - DOCA du 29 juin 2007

Dénomination : RESEAU NATIONAL DES ORGANISATIONS DE JEUNES ENGAGEES DANS LA LUTTE CONTRE LES IST/VIH/SIDA ET LA PROMOTION DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION AU TOGO (R.O.JE.TO.)

Siège : LOME - TOGO

But : L'Association a pour but d'assurer aux jeunes leur plus grande représentation dans les instances de prise de décision et

leur implication dans l'élaboration et l'exécution des politiques en matière d'IST/VIH/SIDA et la Santé de la Reproduction.

Lomé, le 29 juin 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0519 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 02 juillet 2007

Dénomination: PENSER ET AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT PAR LA FEMME (P.A.DE.F.)

Siège: LOME - TOGO

But: L'Association a pour but de contribuer au développement humain durable, structurel et économique à travers les initiatives féminines.

Lomé, le 02 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0520/ MAT – SG – DAPOC – DOCA du 03 juillet 2007

Dénomination: COMITE DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE DE TSEVIE-KEKELI (C.D.M.T.-KEKELI)

Siège: Tsévié (P/ZIO) - TOGO

But: L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie, de travail et d'hygiène des usagers du marché de Tsévié.

Lomé, le 03 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0529 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 05 juillet 2007

Dénomination: ASSOCIATION TOGOLAISE POUR L'EXPLOITATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS (A.T.E.C.P.F.)

Siège: Bassar (P/BASSAR) - TOGO

But: L'Association a pour but d'œuvrer pour une exploitation sage des ressources forestières.

Lomé, le 05 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0531 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 05 juillet 2007

Dénomination: ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ALLEMAND - TOGO (AS.P.AL - TOGO)

Siège: LOME - TOGO

But: L'Association a pour but de promouvoir ses membres dans l'exercice de leur profession, afin qu'ils puissent comprendre la langue et la culture allemande, mieux parler la langue et l'enseigner pour une meilleure compréhension des peuples et des civilisations.

Lomé, le 05 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0535 / MAT – SG – DAPOC – DOCA du 06 juillet 2007

Dénomination: ARRETONS PAUVRETE AUTOUR DU LAC TOGO (A.P.A.L. - TOGO)

Siège: KETA - AKODA (P/LACS) - TOGO

But: L'Association a pour but d'améliorer les conditions de vie dans le milieu, de sauvegarder l'environnement et de freiner l'exode rural.

Lomé, le 06 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0536/MAT-SG-DAPOC-DOCA du 09/07/07

Dénomination: AVENIR JEUNES

Siège: Lomé-Togo

But: Encourager l'éducation en apportant des aides aux enfants pour les maintenir à l'école soit par le parrainage ou le tuteurage ;

- Assister et prendre en charge les enfants sans famille et les mères seules vivant avec le VIH/SIDA ;

- Lutter contre le paludisme et la malaria par la prévention et toutes autres interventions.

Lomé, le 9 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0537 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 09/07/07

Dénomination: CENTRE AFRICA OBOTA-TOGO (C.A.O. - TOGO)

Siège : Lomé-Togo

But : - Promouvoir les recherches culturelles, économiques et techniques sur l'Afrique ;

- Contribuer à travers des actions culturelles, économiques, scientifiques et techniques au développement du Togo en particulier et l'Afrique en général ;

- Contribuer à la promotion, la protection, la jouissance des Droits de l'Homme et des Peuples de même qu'à la gestion saine de l'environnement.

Lomé, le 9 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0538 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 09/07/07

Dénomination : AGIR POUR L'AFRIQUE

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but de lutter contre la pauvreté, la précarité et de promouvoir les droits humains.

Lomé, le 9 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0540 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 09/07/07

Dénomination : ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN (A.V.D.H.)

Siège : Sokodé (P/Tchaoudjo) -Togo

But : L'Association a pour but de contribuer au développement socio-économique des communautés de base en accordant une importance à leur responsabilité et participation aux différentes actions.

Lomé, le 9 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0558 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 10/07/07

Dénomination : ASSOCIATION POUR LA COOPERATION LES ECHANGES ET LE DEVELOPPEMENT (A.C.E.D.)

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but d'améliorer le niveau de vie individuelle de ses membres à travers ses multiples activités de formation, de production et d'encadrement.

Lomé, le 10 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0580 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 18/07/07

Dénomination : ACTION REELLE SUR L'ENFANT ET LA FEMME (A.R.E.F.)

Siège : Tandjouaré (P/Tandjouaré) -Togo

But : L'Association a pour but de mobiliser les ressources humaines et financières locales et solliciter les appuis des partenaires étrangers pour soutenir les actions qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des enfants et des femmes.

Lomé, le 18 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0602 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 23/07/07

Dénomination : ASSOCIATION SPORTIVE DES DOUANES (A.S.-DOUANES)

Siège : Lomé -Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir, de développer et de vulgariser la pratique de toutes les disciplines sportives au sein de l'Administration des Douanes.

Lomé, le 23 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0609 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 24/07/07

Dénomination : BOUCLIER DU PAYSAN (B.P.)

Siège : Lomé -Togo

But : L'Association a pour but d'accroître le rendement des paysans sans détruire l'environnement.

Lomé, le 24 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0628 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 30/07/07

Dénomination : LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (LU.CO.P.A. - P[AB])

Siège : Sotouboua(P/Sotouboua) -Togo

But : - Promouvoir l'agriculture biologique ;

- Lutter pour assurer le bien-être de la population en général et celle rurale en particulier ;

- Lutter pour la protection de l'environnement.

Lomé, le 30 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0629 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 31/07/07

Dénomination : FONDATION SPERO

Siège : Lomé-Togo

But : - L'Association a pour but d'oeuvrer pour la prise en charge des victimes du SIDA en leur assurant un cadre de vie sain pour leur promotion socio-économique et culturelle.

Lomé, le 31 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0632 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 31/07/07

Dénomination : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE ET DE L'EPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE (A.PRO.C.E.J.)

Siège : Atakpamé (Préfecture de l'Ogou)-Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir l'éducation, la culture et l'épanouissement de la jeunesse, de la femme et de la société en général.

Lomé, le 31 juillet 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0635 / MAT-SG-DAPOC-DOCA du 01/08/07

Dénomination : JEUNESSE-SENSIBILISATION-DEVELOPPEMENT - TOGO (J.S.D. - TOGO)

Siège : Lomé-Togo

But : L'Association a pour but de promouvoir le bien-être socio-économique et culturel pour un développement intégral et humain durable.

Lomé, le 1^{er} août 2007

Le ministre de l'Administration territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

RECEPISSES DE DECLARATION D'EGLISE

N° 0522/MAT-SG-DAPOC-DOCA du 03/07/2007

Dénomination : EGLISE PENTECOTISTE -LA GRÂCE

Siège : Lomé-TOGO

But : L'Eglise a pour but de faire la volonté de Dieu en accomplissant Sa Parole, à faire connaître Sa personne et Sa Parole à tous les Hommes, à lutter pour les gagner, à Le croire, à Lui obéir et à s'efforcer de Lui présenter tous les Hommes.

Lomé, le 03 juillet 2007

Le Ministre de l'Administration Territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

N° 0534/MAT-SG-DAPOC-DOCA du 06/07/2007

Dénomination : EGLISE APOSTOLIQUE EVANGELIQUE DU TOGO (E.A.E.T.)

Siège : Lomé-TOGO

But : L'Eglise a pour but de propager l'Evangile de Jésus-Christ par l'enseignement des Saintes Ecritures, la célébration des cultes et la tenue des réunions publiques.

Lomé, le 06 juillet 2007

Le Ministre de l'Administration Territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN PARTI POLITIQUE

N° 0400/MAT-SG-DAPOC-DAPA du 29 mai 2007

Désignation du parti : JUSTICE ET DIGNITE

Siège social : Quartier, Tokoin Habitat 330 bd des Armées
B. P. 2256 Cel : 905-13-92 Lomé-Togo

Liste des membres du Bureau Exécutif

TITRE	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET ADRESSE
Présidente	FOLLY Ama Enyonam	Directrice d'école Qt. Tokoin Habitat 330Bd des armées B. P. : 2256 Cel. : 905 13 92 Lomé- Togo
Secrétaire Général	DOLEAGBENOU Dak Martin	Gestionnaire Qt. Hédzranawoé maison DOLEAGBENOU Tél. : 901 28 53
Trésorier Général	ETSI Essi	Déclarant en Douanes Qt. BAGUIDA maison ETSI Tél. : 905 51 25 Lomé-Togo
Chargé de communication	SALLAH Komi	Journaliste Qt. Tokoin Hôpital maison SALLAH Tél. : 949 23 13 Lomé-Togo
Déléguée Nationale des Femmes	VIVOR Ayovi Mokpokpo	Commerçante Qt. Tokoin Boloumodji Tsévié maison VIVOR Tél. : 903 19 40 Lomé-Togo
Délégué National des Jeunes	GNAGNON Kossi Wonour	Etudiant Qt. Anfamé, maison GNAGNON Tél. : 994 19 28 Lomé-Togo
1 ^{er} Conseiller	KOUNETSRON Ankouvi	Informaticien comptable Qt. Tokoin Novissi maison WELL Tél. : 932 32 75 Lomé-Togo
2 ^{ème} Conseiller	FOLLY- NOTSRON Assiongbonvi Sénam	Gestionnaire Agriculteur Qt. Hétsiavi, maison FOLLY- NOTSRON 05 B.P. : 175 Lomé 05 Tél. : 944 37 65 Lomé-Togo
3 ^{ème} Conseiller	SAMAROU Abai-Dam	Professeur Qt. Bè-Kpota, maison SAMAROU Tél. : 928 19 80 Lomé-Togo

Lomé, le 29 mai 2007

Le Ministre de l'Administration Territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

RECEPISSE DE DECLARATION D'UN SYNDICAT

N° 0530/MAT-SG-DAPOC-DOCA du 05/07/07

Dénomination : SINYDICAT LIBRE DES EXPLOITANTS
DE MOULINS A MAÏS ET AIGUISEURS DE MEUBLES DE
BASSAR (SY. L. E. M. M. A. M.)

Siège : Bassar (P/Bassar)-TOGO

But : Le Syndicat a pour but de promouvoir l'épanouissement et
l'amélioration des conditions de travail des exploitants de moulins
à maïs et des aiguseurs et de défendre leurs intérêts matériels et
moraux.

Lomé, le 05 juillet 2007

Le Ministre de l'Administration Territoriale
Kwesi S. AHOOMEY-ZUNU

AVIS DE NOMINATION DE DIRIGEANTS DE SOCIETE

TOGO-EQUIPEMENTS
S. A. avec Conseil d'Administration
au capital de 10.000.000 de FCFA
Siège Social : Zone Portuaire B. P. 13300 Lomé
R. C. n° 1370 Livre 3 Lomé

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2007, le
Conseil d'Administration de TOGO-EQUIPEMENTS a décidé de
nommer **Monsieur Hervé DELMAS, 10 rue Luckner 33000
Bordeaux, aux fonctions de Président du Conseil d'Administration
de la société.**

Monsieur Hervé DELMAS remplace **Monsieur Philippe DELMAS**
dont le mandat était arrivé à expiration et qui n'a pas souhaité
être renouvelé.

Monsieur Philippe DELMAS conserve ses fonctions
d'administrateur de la société.

et **Monsieur Christophe DEJEAN, 20 bis, rue Alfred Grimal,
33200 Bordeaux, aux fonctions de Directeur Général de la
Société.**

Monsieur Christophe DEJEAN remplace **Monsieur Yves
DELMAS** dont le mandat était arrivé à expiration et qui n'a pas
souhaité être renouvelé.

Monsieur Yves DELMAS conserve ses fonctions d'administrateur
de la société.

Le Conseil d'Administration,

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier
n° 1668 inséré au livre Foncier du Territoire togolais, Vol : IX ; F°
138 appartenant au **feue AKO Peace**, revendeuse demeurant et
domiciliée à Kpalimé s/c **M. AKO Adodovi Kokou**.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 5326 de la République Togolaise, Vol XXVII, F° 184 appartenant à **M. MAYO Komivi**, transporteur demeurant et domicilié à Atakpamé.

Pour première insertion

L'avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier Numéro 9794 Volume L Folio 55 de la République Togolaise, appartenant à **Madame NASSIF Dorothée**.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 18.311, inséré au Livre foncier de la République Togolaise, Volume XCII, F° 161, appartenant à **Monsieur DAIZO Rudolph Yaovi**, demeurant à Cotonou.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 23877 inséré au Livre foncier de la République Togolaise, Vol : 120 ; F° 131 appartenant à **KADI Nadia S/C M. ASAD KADI**, né le 1^{er} /01/1939 en République de Sierra-Léone, commerçant demeurant à Lomé-Hédzranawé Tél. : 901-37-68.

Pour première insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier N° 14485RT, vol. LXXIII Fo 135 appartenant à **M. ESSIEN Akuété** maître tailleur demeurant à Lomé

Première Insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 191 inséré au livre foncier du cercle de Lomé, Vol : I ; F° 191 appartenant à de **SOUZA Augustino S/C QUIST Abla**, commerçante à Lomé au 33, rue Kokéti, maison n° 675, Tél. : 956-36-98.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 7721 RT Vol XXXIX F° 186 appartenant à **Madame Gertrude Amedzotsi TAMEKLOE S/C Monsieur Kokou Kapé SEDDOH**, Consul. Honoraire domicilié à Lomé, S/C M^e **Béatrice AMENYAH** demeurant à Nyékonakpoè 449, rue Rhodes-B.P 13053.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre n° 8314 RT Vol XLII F° 179 appartenant à **Monsieur Aloysius SEDDOH S/C Monsieur Kokou Kapé SEDDOH**, Consul. Honoraire domicilié à Lomé, S/C M^e **Béatrice AMENYAH** demeurant à Nyékonakpoè 449, rue Rhodes-B.P 13053.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 9367 RT Vol XLVIII F° 30 appartenant à **Monsieur Mathias Kokou AITHNARD** Inspecteur de la Jeunesse et des Sports en retraite demeurant à Lomé Nyékonakpoè 37 Av Joseph STRAUSS, S/C M^e **Béatrice AMENYAH** demeurant à Nyékonakpoè 449, rue Rhodes-B.P 13053.

Pour deuxième insertion